



Saclay le 21 avril 2022,

Monsieur le Directeur,

Les organisations syndicales du CEA considèrent que la proposition de la direction et des tutelles n'est toujours pas suffisante pour répondre aux revendications des salariés. Aucune nouvelle avancée n'est proposée à ce stade.

Elles demandent à la direction générale du CEA de trouver des marges de manœuvre nécessaires pour répondre aux revendications légitimes des salariés, en particulier dans le contexte de forte inflation, et rappellent que le solde de gestion du CEA pour l'exercice 2021 est positif, comme en 2020, et qu'il pourrait permettre de dégager des marges financières suffisantes à affecter aux salaires des salariés du CEA.

Les organisations syndicales représentatives du CEA ne comprennent pas qu'aucune proposition ne soit faite pour essayer de sortir de ce conflit qui dure depuis maintenant plus de cinq mois. Est-ce une volonté de la direction du CEA et/ou de l'État de jouer la montre ou l'enlèvement ? Si c'était le cas, les organisations syndicales alertent à nouveau sur le risque de radicalisation et les conséquences qui pourraient en résulter sur les personnels, les installations du CEA, les jalons des programmes et l'image de l'organisme à l'extérieur.

Elles rappellent les éléments de communication publics récents :

- Revalorisation du SMIC de +2,5%
- Engagement de revalorisation du point de la fonction publique de +3%
- Revalorisation des retraites de +4%
- ...

Elles attirent aussi l'attention de la direction sur les prévisions d'inflation pour 2022, qui pourraient atteindre + de 10% sur une année glissante, niveau jamais atteint depuis 10 ans.

Les organisations syndicales vous donnent rendez-vous lors d'une prochaine réunion NAO rapidement après le 10 mai.

Les salariés du CEA ne sauraient se satisfaire des propositions actuelles et restent plus que jamais mobilisés et déterminés pour la poursuite de ce conflit dans la durée.